

Questions orales

M. Fulton: On vient de me rappeler, monsieur le Président, qu'une fois morts, les libéraux sont respectables.

M. Hnatyshyn: Vous en avez 40 qui siègent à côté de vous.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre!

LA LIMITE DE L'ENTRÉE DIXON

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures est la suivante. Je suis sûr qu'il se rappelle avec quelle vigueur les Américains ont abordé la question de la limite de l'entrée Dixon, en 1984. Le ministre voudrait-il donner aujourd'hui aux gens de la Colombie-Britannique l'assurance que dans aucune circonstance la frontière de l'entrée Dixon, à 54° 40', ne sera déplacée même d'un pouce vers le sud?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, si les libéraux sont respectables une fois morts, le député pourrait-il m'expliquer pourquoi son parti a consacré tant de temps et d'énergie à les garder en vie?

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre!

M. Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, que le député relise attentivement ma première réponse et il verra que j'ai répondu à cette question avant même qu'il la pose.

* * *

L'AGRICULTURE

L'IMPORTATION DE BŒUF DU MARCHÉ COMMUN EUROPÉEN

M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et concerne l'importation de boeuf du Marché commun. L'échéance avait été fixée au 16 janvier pour le dépôt du rapport préliminaire de Revenu Canada sur le dumping au Canada de la viande de bœuf subventionnée par la CEE. Le rapport a-t-il été déposé et, dans la négative, pourquoi ne l'a-t-il pas été?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je signale au député que, le 24 septembre, l'Association canadienne des éleveurs de bétail a demandé au Tribunal anti-dumping de riposter par une action compensatrice. Celle-ci a été lancée le 16 octobre et devait donner lieu à une évaluation préliminaire le 16 janvier. Or, le sous-ministre, Douanes et Accise, a réclamé une prolongation de 45 jours. Il ne s'agit pas d'une remise à plus tard mais bien de temps supplémentaire dont le sous-ministre a besoin afin de recueillir et d'évaluer de nouvelles données. Ce dernier s'est engagé à remettre sans faute son évaluation préliminaire avant la fin de janvier.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'ALLÉGATION DE HARCÈLEMENT SEXUEL DES MEMBRES FÉMININS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général et concerne le sexisme au sein de la GRC. Je voudrais savoir comment le ministre peut s'attendre à ce que les Canadiens acceptent une enquête interne alors qu'il ne tient pas compte d'une déclaration figurant dans un condensé du rapport du comité des droits à l'égalité qui expose clairement au nom des membres féminins de la GRC:

Dans les cas de harcèlement, mes compagnes et moi-même n'avons personne que nous-mêmes à qui demander d'insister pour qu'on nous traite avec justice. Si nous en parlons, on nous considère comme des pleurnicheuses ou des trouble-fête... Il nous faut endurer le harcèlement en silence.

M. le Président: A l'ordre! La question a été posée.

Mme Copps: Comment le ministre...

M. le Président: La question a été posée.

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je vais faire de mon mieux pour comprendre ce qu'est au juste la question.

Une voix: Il dit qu'elle a été posée.

M. Beatty: Cela semble être la politique du parti libéral de s'en prendre tout simplement à la GRC.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un certain nombre de membres féminins de cette force policière dans mes déplacements d'un bout à l'autre du pays. Je dois dire que je suis particulièrement fier d'elles. La GRC a recruté un groupe fantastique de femmes.

Des voix: Bravo!

M. Beatty: Il se peut fort bien que la députée estime que l'ancien gouvernement libéral n'a pas suffisamment encouragé le recrutement de gendarmes féminines et je suis d'accord avec elle là-dessus.

M. Nunziata: Ce n'est pas là une question partisane.

M. Beatty: L'un des engagements que nous avons pris est de stimuler le recrutement de femmes et d'autochtones au sein de la GRC. Je m'y engage personnellement.

M. Waddell: Alors, occupez-vous de cette affaire!

M. Beatty: En outre, j'ai fait savoir à la Chambre des communes que tout membre de la GRC qui déposera une accusation de harcèlement sexuel est assuré d'une enquête approfondie de la situation. Si l'accusation se révèle justifiée, des mesures rigoureuses seront prises.

Mme Copps: Monsieur le Président, les Canadiennes et le parti libéral ne veulent pas être traités avec condescendance. Ils veulent des actes.

Des voix: Bravo!

LE PROJET DE LOI SUR L'ÉGALITÉ D'EMPLOI

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, si le solliciteur général n'a pas envie d'écouter les recommandations du comité de tous les partis sur l'égalité, peut-être la ministre de l'Emploi et de l'Immigration voudra-t-elle le faire. C'est à elle que je poserai ma question supplémentaire.